

Cerema

Direction technique risques, eaux, mer

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur Grands projets des ports et des voies navigables N°Code Poste RenoiRH :

Cotation du poste Classification RIFSEEP

Catégorie A +

Famille d'emploi Études et évaluation - ETU

Emploi Principal ETU 007 – Chargé-e de management d'études

Correspondance RIME Études – Évaluation des politiques publiques

Responsable du programme d'études

Affectation administrative : Direction technique risques, eaux et mer

Affectation opérationnelle : Département ports et navigation

Localisation géographique du poste Margny-lès-Compiègne

Date de la vacance de poste 01/05/23

Motif de la vacance de poste

Dernier titulaire

Présentation du Cerema

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte

La Direction technique risques, eaux et mer, qui compte 164 postes sur 4 sites, assure des missions d'expertise, de diffusion des connaissances et de recherche dans les domaines de l'eau, des risques, du littoral, des énergies marines renouvelables, des ports et des voies navigables et de l'innovation et du numérique. Au sein du Cerema, elle porte l'expertise technique, pilote la production et les offres de service, assure le suivi des grands comptes nationaux.

Le Département ports et navigation produit des études techniques, expertises et méthodologies dans les domaines du transport, des infrastructures et de la sécurité maritimes et fluviaux. Il travaille notamment pour les grands opérateurs (autorités portuaires et Voies navigables de France), et l'État (représenté spécifiquement par la DGITM et la DGPR) et bénéficie d'un réseau de partenaires conséquent issu de la communauté Mer et Littoral.

Missions

Le-la Directeur ou directrice Grands projets des ports et des voies navigables prépare les offres, pilote des équipes-projet transversales composées d'agents du département ou d'autres directions, en charge d'études et d'expertises pour des grands projets d'infrastructures portuaires ou fluviales, et dans ce cadre :

- contribue à la programmation des études,
- assure la qualité des études des équipes projets et leur valorisation,
- contribue à leur réalisation en tant qu'expert,
- pilote ou contribue au partenariat avec des maîtres d'ouvrages
- intervient en tant qu'assistant à maîtres d'ouvrage et tierces expertises,
- produit des méthodes ou règles de l'art, techniques et pédagogiques, y compris dans un cadre international (association AIPCN)
- participe, le cas échéant, à des actions de recherche, de formation ou de normalisation,
- assure une veille technique dans le domaine des infrastructures fluviales et portuaires,
- contribue ou anime des communautés de travail dans le domaine des ports et voies navigables.

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Rattachement hiérarchique au chef de département ports et navigation

Relations fonctionnelles internes avec

- Les groupes « infrastructures » et « transport et trafic » du département
- Le responsable du secteur d'activité « F3 Ports et navigation »,
- Les agents du Cerema intervenant dans les secteurs d'activités « F3 Ports et navigation », « E3 – Eau, milieux aquatiques », « E5 – Risques naturels » et dans le domaine « D- Infrastructures de transport terrestres », dans le domaine de la recherche, ou en charge des actions transversales (développement, édition, communication, comptabilité,...)

Relations et partenariats extérieurs avec les opérateurs d'infrastructures de transport et leurs prestataires, des associations/fédérations nationales et internationales, des universités

Compétences

Savoir

Expérience forte dans le domaine des grandes infrastructures de transport, si possible fluviales et/ou portuaires (conception, exploitation)

Connaissance en ouvrages de génie civil et notions d'hydraulique et de sédimentologie

Connaissance des politiques publiques dans les domaines de l'eau et des transports

Maîtrise des outils informatiques

Savoir-faire

Pilotage d'équipes projets pluri disciplinaires

Compétences relationnelles, de management de projet et d'animation

Aisance dans la communication écrite et orale notamment pour la représentation du Cerema

Savoir-être

Intérêt pour les domaines techniques (génie civil, matériaux, géotechniques), les innovations Aptitude à travailler en équipe projet ; Sens de l'écoute ; Capacité d'adaptation ; Dynamisme, Réactivité Loyauté et aptitude à la confidentialité

Conditions et contraintes

Conditions matérielles : Ordinateur et téléphone portables

Horaires et saisonnalités : Règlement intérieur du temps de travail du Cerema Possibilité de télétravail.

Conditions particulières : Déplacements réguliers en France et occasionnels à l'étranger Permis de conduire

Contacts

- Responsable du Département ports et navigation : Fabrice.daly@cerema.fr 06 63 37 43 20

- Bureau des ressources humaines : <u>rh.sg.dtecrem.cerema@cerema.fr</u> - 03 44 92 60 69 - 06 63 49 96 79